

Sommaire des fiches techniques

- 1 Documents techniques
- 2 Loyers et arrhes
- 3 Dépôt de garantie
- 4 Résiliation du contrat par le locataire, cas de force majeure
- 5 Détérioration dans la location
- 6 Nuisances sonores, visites de tiers
- 7 Présence d'animaux, logos et pictogrammes
- 8 Responsabilité et normes de sécurité
- 9 Abus de la marque Clévacances
- 10 Abus de confidentialité
- 11 Copropriété
- 12 Erreur sur le prix de la location
- 13 Absence de communication des conditions générales du contrat
- 14 Absence d'état des lieux et dépôt de garantie
- 15 Résiliation du contrat par le locataire
- 16 Nuisances
- 17 Troubles de voisinage
- 18 Responsabilité du propriétaire
- 19 Blessures et responsabilité du propriétaire
- 20 Refus de garantie par l'assureur
- 21 Utilisation frauduleuse de la marque par un adhérent
- 22 Dégradations commises par un locataire dans un meublé
- 23 Affectation d'une pièce de l'habitation principale en chambre d'hôtes
- 24 Résiliation du contrat de location par le locataire en période de canicule
- 25 Convention particulière de type "service réservation", conclue entre clévacances et des propriétaires adhérents vivant en concubinage
- 26 Mesures de sécurité à adopter en cas de présence d'un étang privé à proximité d'un hébergement
- 27 Chambres d'hôtes situées dans une habitation dont le futur adhérent Clévacances n'est pas le propriétaire
- 28 Déclaration de ressources CAF 2002
- 29 Redevance audiovisuelle
- 30 Limitation du montant du dépôt de garantie
- 31 Réalisation de chambres d'hôtes en zone inondable
- 32 Faculté d'exiger une pièce d'identité au moment du règlement
- 33 Dommages matériels subis dans la location
- 34 Dommages liés à des coupures d'électricité
- 35 L'enlèvement des affaires du locataire
- 36 Règlement par chèque volé
- 37 Repas pris dans la chambre d'hôtes
- 38 Sécurité des piscines
- 39 Demande de remboursement du loyer suite au mécontentement du locataire
- 40 Refus de paiement du solde du loyer
- 41 Visite de contrôle de la part de l'antenne départementale Clévacances
- 42 Insertions publicitaires
- 43 Remboursement des loyers restitués au locataire
- 44 Caractère erroné du descriptif du meublé
- 45 Sur les labellisations
- 46 Informations relatives à l'identité des locataires
- 47 Exemple de cas de force majeure (annulation par le locataire)
- 48 Déclaration fiscale des loueurs en meublé
- 49 Redevance audiovisuelle
- 50 Demande de certificats (ramonage, eau, ...)
- 51 REGLEMENTATION PISCINES Piscine non-conforme aux normes en vigueur suite à une installation par une entreprise
- 52 Les pré-enseignes de signalisation
- 53 REMBOURSEMENT DES ARRHEs ET FORCE MAJEURE - Résiliation avant l'entrée dans les lieux par le locataire
- 54 Présence de bruit aux alentours de la location
- 55 Montant de la caution
- 56 Cas de force majeure et interruption de séjour
- 57 Publicité mensongère
- 58 Polices d'assurance (1)
- 59 Polices d'assurance (2)
- 60 La procédure d'expulsion